

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'habitat,  
de l'urbanisme et des paysages*

Agence nationale de l'habitat

*Direction générale*

### Décision du 23 décembre 2015 portant délégation de signature (Marie BAUDOUX)

NOR : LHAL1607039S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R.321-7 ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2014 portant nomination de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat ;

Vu la décision du 31 août 2012 portant modification de l'organisation de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 ;

Vu la décision du 11 octobre 2013 nommant Marie BAUDOUX adjointe du responsable du pôle assistance réglementaire et technique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

En cas d'absence ou d'empêchement du responsable du pôle assistance réglementaire et technique, délégation est donnée à Marie BAUDOUX à l'effet de valider et de signer, dans les limites de ses attributions, au nom de la directrice générale, ordonnateur de l'Agence nationale de l'habitat et représentante du pouvoir adjudicateur, les ordres de mission pour les agents du pôle assistance réglementaire et technique, les états de frais correspondants et l'acceptation des devis pour les déplacements dans le cadre du marché « Agence de voyage ».

#### Article 2

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 23 décembre 2015.

*La directrice générale  
de l'Agence nationale de l'habitat,  
B. GUILLEMOT*